

La Collégialité au CCFD-Terre Solidaire

Introduction - Pourquoi un texte sur la Collégialité ?

- 1- Un sens réaffirmé
- 2- Des engagements mutuels
- 3- La Collégialité de projets : quelques éléments pour en faciliter la mise en œuvre
- 4- Une collégialité institutionnelle renouvelée

Introduction - Pourquoi un texte sur la Collégialité au CCFD-Terre Solidaire en 2017 ?

Au CCFD-Terre Solidaire, la Collégialité, on en parle, et on en dit des choses parfois contradictoires... Par exemple, vous avez sûrement déjà entendu dire : « c'est historique », ou « c'est constitutif du CCFD », et ailleurs peut-être : « c'est dans les textes, mais ici, chez moi, localement, je ne sais pas : les représentants des MSE on ne les voit jamais dans les rencontres ou les animations organisées par le CCFD-Terre Solidaire ». Mais peut être aussi avez-vous déjà entendu : « la dernière animation que nous avons conduite pour des ados, c'est grâce aux Scouts et Guides de France que nous avons pu la faire, ils ont assuré la logistique, porté des animations ... »

Vous pourriez continuer...

Alors, la Collégialité elle est ... essentielle ? Constitutive du CCFD-Terre Solidaire ? Historique mais dépassée ? Difficile voire impossible à faire vivre localement dans le concret ? Tout cela à la fois ?

En fait, cette Collégialité du CCFD-Terre Solidaire, aujourd'hui, quelle est-elle ? Quel sens peut-elle avoir ? Et demain ?

Pour creuser ces questions, à la suite des décisions prises lors de l'Assemblée générale / Forum de la Pommeraye en Mai 2016, le Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire a suscité la mise en place du groupe projet « Inventer la Collégialité de demain ». Pendant une année ce groupe a interrogé les différents mouvements et services qui constituent actuellement la Collégialité du CCFD-Terre Solidaire (les MSE), ainsi que les différentes composantes du Réseau des bénévoles du CCFD-Terre Solidaire, en particulier lors des ateliers participatifs à Lourdes en Mai 2017. Le groupe a examiné plusieurs expériences récentes d'actions et d'animations conduites grâce à une collaboration étroite entre un ou plusieurs MSE et des bénévoles ou des salariés du CCFD-Terre Solidaire. En parallèle, un autre groupe projet travaillait à l'élaboration de nouveaux statuts et d'un nouveau règlement intérieur, permettant de mieux adapter le CCFD-Terre solidaire aux évolutions du monde. Ces nouveaux statuts et nouveau règlement intérieur ont été adoptés en Assemblée Générale respectivement en mai et décembre 2018.

Le texte qui suit est issu de ces travaux.

Un peu d'histoire :

Créé en 1961 comme un collectif de mouvements et services d'Église, avec pour mission de lutter contre la faim dans le monde en incitant les catholiques de France au partage et à la solidarité avec les peuples de la faim, le CCFD-Terre Solidaire a été, pendant de nombreuses années, porté par ce qui a rapidement été appelé sa Collégialité. Association de membres collectifs (les mouvements et services d'Église engagés dans la Collégialité ou MSE), la gouvernance était assurée par des délégués de ces MSE : ils décidaient des projets de développement à soutenir et des thèmes de campagnes de sensibilisation lors des réunions du

Comité National (devenu bien plus tard l'Assemblée générale, en se dotant d'un Conseil d'administration), constitué de délégués de ces mouvements et services. Localement en France, sur le terrain, les campagnes de sensibilisation (carême, campagnes jeunes, ...) ont initialement été portées par les membres locaux des MSE.

Rapidement cependant, les efforts de sensibilisation portant fruit, ces acteurs locaux du CCFD-Terre Solidaire ont été rejoints par des bénévoles n'appartenant pas à l'un ou l'autre des MSE, qui, touchés par les valeurs et les modes d'action du CCFD-Terre Solidaire, souhaitaient s'y impliquer.

Au fil des années, la sociologie de l'Église de France a changé, la déchristianisation a progressé, les mouvements d'action catholique ont perdu de leur influence, d'autres courants d'Église ont vu le jour.

En même temps, sur le terrain, un nombre croissant de bénévoles engagés pour porter des actions au nom du CCFD-Terre Solidaire n'étaient pas en lien avec les MSE. Ceci a conduit à un changement progressif des statuts de l'association, en 2009 puis en 2013 : le CCFD-Terre Solidaire reconnaît officiellement être constitué des membres collectifs que sont les MSE, et de membres individuels, définis comme les personnes qui déclarent être en accord avec les valeurs du CCFD-Terre Solidaire et s'y engager, et sont à jour d'une cotisation symbolique de 10€. Cette évolution est accompagnée d'un changement dans la constitution des instances de gouvernance.

L'Assemblée Générale et le Conseil d'administration accueillent, en plus des délégués des MSE, des représentants de ces bénévoles, à travers les Délégués de région, avec une règle de 2/3 des voix dans chacune de ces deux instances pour les représentants des MSE. En parallèle de ces évolutions, les instances consultatives que sont les Commissions nationales accueillent aussi, à côté de membres de MSE désignés par leurs instances, des membres élus dans chaque région, par les délégations diocésaines constituant la région.

Avec le lancement du rapport d'orientation 2014-2020, le CCFD-Terre Solidaire reconnaît encore plus clairement qu'il lui est impératif, pour mieux remplir sa mission, d'adapter encore ses modes de fonctionnement aux évolutions du monde. Il engage donc un grand chantier de réflexion et de réorganisation de ses différentes structures, allant dans le sens de plus de subsidiarité et de démocratie, et visant à rejoindre plus facilement de nouveaux bénévoles.

Plusieurs groupes projet sont mis en place pour porter ce chantier et préparer les prises de décisions nécessaires, à horizon de l'Assemblée générale / Forum de Mai 2018 (groupes « Assemblée générale élargie », « Nouveaux statuts », « Parcours de bénévole », « Inventer la Collégialité de demain »).

Le groupe projet « Inventer la Collégialité de demain » est constitué de 11 membres, appelés par le Bureau national, et représentatifs des différentes composantes du CCFD-Terre Solidaire (mouvements et services de la Collégialité, bénévoles engagés au niveau diocésain et régional, salariés, membre du Bureau national). Le groupe s'est inscrit dans la continuité des réflexions entamées depuis plusieurs années avec les MSE, en particulier lors de la rencontre annuelle des présidents des MSE. Il s'est aussi basé sur une consultation des MSE sur le sens actuel qu'ils percevaient à la Collégialité, ainsi que sur les réactions des bénévoles lors des quatre ateliers Collégialité proposés durant les ateliers participatifs de Lourdes en Mai 2017.

La réflexion entamée depuis plusieurs années lors de la journée annuelle de rencontre des présidents des MSE avait conduit à distinguer trois aspects dans les modes d'expression de la Collégialité : la Collégialité institutionnelle, la Collégialité de projet, la Collégialité comme signe de communion en Église.

La Collégialité institutionnelle est amenée à évoluer, comme évoqué plus haut, afin prendre en compte l'évolution des publics touchés par le CCFD-Terre Solidaire. Cela a constitué le travail des groupes projets « Assemblée générale élargie » et « nouveaux statuts » que de faire des propositions sur ce point.

Une expérimentation d'Assemblée générale élargie a eu lieu durant l'Assemblée générale de décembre 2017, avec la participation, en plus des membres statutaires de l'Assemblée générale, de trois représentants des bénévoles, élus dans chacune des assemblées régionales de juin ou septembre-octobre 2017, ainsi que d'un second représentant de chacun des MSE.

En même temps, le rôle et le mandat des participants (MSE et non MSE) des différentes commissions nationales a lui aussi été réexaminé par le Conseil d'administration. Les travaux de ces deux groupes projets ont abouti à de nouveaux statuts de l'Association, présentés lors de l'Assemblée générale de mai 2018, puis à un nouveau règlement intérieur, adopté à l'Assemblée générale de décembre 2018.

La matière recueillie par le groupe projet « Inventer la Collégialité de demain » depuis un an fait apparaître clairement que la visibilité de la Collégialité, nécessaire pour que cela fasse sens, dépasse très largement la question de la participation à la gouvernance du CCFD-Terre Solidaire.

Le texte présent articule quatre éléments indissociables pour une collégialité vivante :

1- Une actualisation et une réaffirmation du sens de la Collégialité, qui appelle

2- des engagements mutuels et

3- des actions concrètes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, que nous avons appelées **Collégialité de projets**.

4- des évolutions dans la façon de vivre la collégialité institutionnelle, en cohérence avec le sens réaffirmé de la Collégialité et avec les évolutions du CCFD-Terre Solidaire dans son ensemble

1 - Un sens réaffirmé

Premier constat : les réponses au questionnaire adressé aux 29 MSE constituant la Collégialité en 2017 et les expressions recueillies lors des ateliers participatifs à Lourdes en Mai dernier, convergent pour dire que la Collégialité est porteuse de sens. Plus que jamais, nous avons besoin d'espaces qui montrent qu'il est possible de vivre ensemble, en complémentarité. Le scandale de la faim et de la pauvreté, le réchauffement climatique, avec leurs conséquences comme la montée de la violence, sont autant de défis auxquels il est urgent de s'affronter. En tant que laboratoire du « vivre ensemble » pour « prendre soin de notre maison commune⁽¹⁾ », la Collégialité, si nous savons la rendre vivante, peut être un « phare pour l'Église, et une balise pour le monde⁽²⁾ ».

Une Collégialité de mouvements et services d'Église pour porter la solidarité internationale : cela fait sens :

- Pour le CCFD-Terre Solidaire et pour les MSE
- Pour la société française
- Pour l'Église qui est en France
- Pour le monde

1) « Pour prendre soin de notre maison commune » : Sous-titre donné par le Pape François à l'Encyclique Laudato Si'

2) Expression d'un bénévole, recueillie lors des ateliers participatifs de Lourdes

Du sens pour les MSE et pour le CCFD-Terre Solidaire :

- Pour le CCFD-Terre Solidaire, construire collectivement et dans la réciprocité un idéal, a présidé à la mise en place du partenariat et à la recherche permanente d'ajustement des relations partenariales. Vivre la Collégialité, c'est un marqueur de cohérence entre les façons de faire CCFD-Terre Solidaire là-bas et ici. C'est aussi s'appuyer sur les compétences diverses des MSE : tradition d'un apostolat laïc organisé, éducation populaire, savoir-faire en termes de relecture de l'action, d'enracinement de l'action dans l'Évangile...
- Pour les MSE, le CCFD-Terre Solidaire contribue à l'interrogation et à l'ouverture à la solidarité internationale, il apporte ses savoirs faire en termes d'expertise, de pédagogie... Il interroge, bouscule l'agir dans les mouvements, en questionnant sur les interdépendances au niveau du monde, et en donnant à entendre la parole de ses partenaires.
- Participer à l'aventure de rendre vivante et visible cette Collégialité, au service de la construction d'un monde plus juste et plus solidaire, c'est occasion pour les bénévoles du CCFD-Terre Solidaire comme pour les membres des MSE de découvrir d'autres spécificités, d'autres charismes, et d'expérimenter une sorte de « laboratoire du vivre ensemble ». C'est pourquoi la Collégialité est toujours ouverte.

Du sens pour la société française :

- Bâtir en France un espace où le « prendre soin de notre maison commune », en privilégiant le soin à apporter aux plus faibles est moteur, en fabriquant du « ensemble » à partir de nos diversités, puis en témoigner, c'est ouvrir un chemin. C'est aussi, à partir de cet espace, avoir plus de force collective pour faire entendre quelles exigences, quelles évolutions de notre société cela appelle.
- Faire jouer les complémentarités entre mouvements (milieux sociaux, âge, inspiration spirituelle...) et le CCFD-Terre solidaire pour éduquer à être « citoyen du monde » actif, tout au long de son parcours de vie, c'est participer à créer du « ensemble » et lutter contre la peur et l'individualisme.

Du sens pour l'Église qui est en France :

- Fabriquer du « ensemble » à partir de nos diversités, au nom de l'Évangile et de ses valeurs, c'est faire société et faire Église, en complémentarité.
- Choisir d'unir nos forces pour porter la charité, la justice universelle, c'est donner à voir un visage d'Église ouverte sur le monde, en référence à la pensée sociale de l'Église et image de l'Église Universelle.
- Célébrer ensemble, avec nos diversités, c'est offrir la possibilité à chacun d'expérimenter un visage du Royaume déjà là.

Du sens pour le monde :

- Plusieurs organisations qui décident de porter ensemble le souci de la solidarité internationale, tout particulièrement en soutenant des populations les plus fragiles des pays du Sud dans leurs efforts d'organisation et d'amélioration de leurs conditions de vie, c'est un signe pour dire qu'une autre organisation du monde est possible, pour dire aussi l'importance et l'urgence qu'il y a à accorder attention à la solidarité internationale.
- Choisir d'apporter à cette construction commune les spécificités et les compétences de chacune des MSE, en adoptant un a priori de complémentarité et de partenariat plutôt que de concurrence, c'est porter le souci de la solidarité internationale dans la société avec plus de force collective (à plus on est plus forts).

2 - Des engagements mutuels

Pour qu'elle soit porteuse de sens, la Collégialité doit être vivante, au-delà des mots. Il lui faut s'exprimer et être visible, pour les MSE et pour le CCFD-Terre Solidaire, pour l'Église qui est en France, pour la société française, et pour le monde.

Cela suppose des engagements mutuels et des rencontres régulières entre les instances nationales pour examiner comment ces engagements sont tenus et actualisés.

Cela passe par :

- Développer une culture de connaissance et de reconnaissance mutuelle des membres des MSE et des bénévoles du CCFD-Terre Solidaire non issus des MSE.
- Développer le sentiment d'appartenance au CCFD-Terre Solidaire pour les membres des MSE. Cela passe par
- Des délégués identifiés, dans les MSE et au CCFD-Terre Solidaire, du national au local.
- Le développement du dialogue et de la reconnaissance des compétences des uns et des autres.
- Le fait d'aider les membres des MSE à dire, lorsqu'ils participent à un événement du CCFD-Terre Solidaire (assemblées régionales, assemblées diocésaines, rencontres locales, réseaux d'acteurs...) ce qu'ils vivent à travers leur engagement au sein de leur MSE et comment cela s'articule avec leur engagement au CCFD-Terre Solidaire et réciproquement, lorsqu'ils participent à un événement de leur MSE.
- Mettre en place des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale co-portés par des membres d'un ou plusieurs MSE et des membres du CCFD-Terre Solidaire, comme espaces effectifs où expérimenter concrètement de « faire ensemble ».
- Organiser une communication claire sur les projets co-portés et sur ce qui constitue l'actualité des MSE et du CCFD-Terre Solidaire.
- Travailler, pour les membres des MSE, à la compréhension de la synergie entre les deux façons qu'ils ont de vivre la solidarité internationale, via les internationales de leur mouvement lorsqu'elles existent et via le CCFD-Terre Solidaire.
- Travailler, pour le CCFD-Terre Solidaire, l'articulation entre ses organisations diocésaines et régionales puisque les MSE ont le plus souvent une structure d'organisation diocésaine, mais pas régionale au sens des régions du CCFD-Terre Solidaire.

3 - La Collégialité de projets

La Collégialité de projet, c'est quoi ?

C'est le fait d'initier, de mettre en place et de faire vivre un projet co-porté par un (ou) plusieurs MSE et le CCFD-Terre Solidaire pour

- Sensibiliser à la solidarité internationale, en s'appuyant sur la parole et l'expérience des partenaires du CCFD-Terre Solidaire.
- Se soutenir mutuellement à développer son (ses) réseau(x), ses actions,
- Donner vie à la spiritualité de la solidarité internationale

En s'appuyant sur la volonté commune de vivre l'Évangile.

Comme tout projet, un projet co-porté a un début, une fin, et entre les deux, des objectifs définis, affinés et acceptés par les participants.

Ce projet peut être court ou long, local, diocésain, régional, national

Il peut être initié par un ou plusieurs MSE ou par des membres du CCFD-Terre Solidaire

Quatre exemples de tels projets co-portés qui ont été conduits récemment sont brièvement décrits en annexes (Salaire Vital ACO, La Mer notre bien commun, avec la Mission de la mer et la DD de Vendée, Appel entre les deux tours de l'élection présidentielle 2017, les « cousinades »)

Quelques recommandations pour faciliter la mise en place et faire vivre un projet en collégialité :

En amont :

- Se connaître
- Cultiver la curiosité, être veilleur, saisir les occasions de faire ensemble ou les provoquer. Pour les membres du CCFD-Terre Solidaire, acquérir le réflexe Collégialité, pour les membres des MSE, acquérir le réflexe de penser CCFD-Terre Solidaire si on pense solidarité internationale.

Le projet :

- Nait d'une initiative individuelle, collective, locale... Nationale, d'un ou de plusieurs MSE, du CCFD-Terre Solidaire... : multiplicité de configurations.
- Ce qui importe c'est, lors du développement du projet, la posture d'ouverture des acteurs, en particulier de l'initiateur :
 - Faire jouer les complémentarités d'intérêts,
 - Expliciter les objectifs, les étapes, les évaluations et se mettre d'accord
 - Identifier les acteurs, les moyens (humains et financiers)
 - Identifier les niveaux de décision
 - Ménager des ouvertures en cours de route pour que d'autres puissent prendre le train en marche
 - Communiquer sur cette initiative, vers le CCFD-Terre Solidaire, vers les MSE, vers les diocèses ou autres structures d'Église

En aval :

- Faire une évaluation finale de ce que cela a permis pour chacun des partenaires et de comment cela a contribué à donner un sens concret à la Collégialité
- Communiquer et mutualiser (vis à vis des MSE et des réseaux CCFD-Terre Solidaire)

4 - La collégialité institutionnelle

Les nouveaux statuts et règlement intérieur, en attente de validation par le Ministère de l'intérieur, prévoient les dispositions suivantes pour que la collégialité vive et soit visible dans sa dimension institutionnelle :

- Dans la composition du CCFD-Terre Solidaire
 - « *Le CCFD-Terre Solidaire se compose de deux types de membres :*
 - *des personnes morales. Ce sont les organisations adhérentes qui soutiennent le CCFD-Terre Solidaire et sont à jour de leur cotisation,*
 - *des personnes physiques, membres à titre individuel. Elles reconnaissent l'identité et les missions du CCFD-Terre Solidaire. Elles participent à son action et sont à jour de leur cotisation. »*

(Extrait de l'article 3 des Statuts)
- A l'Assemblée Générale :
 - « *L'Assemblée générale du CCFD-Terre Solidaire comprend :*
 - *l'ensemble des membres du Conseil d'administration (membres du Bureau et administrateurs)*
 - *les membres à jour de leurs cotisations désignés comme suit :*

- ❖ 2 délégués permanents par organisation adhérente « personnes morale » définies à l'article 3,
- ❖ 4 représentants par région élus lors des assemblées régionales annuelles par l'ensemble des membres présents ou représentés à jour de leurs cotisations,
- ❖ 1 représentant de chaque réseau thématique national selon les clauses prévues au Règlement Intérieur. »

(Extrait de l'article 9 des Statuts)

- *Au Conseil d'administration :*
« Dans la limite des candidatures présentées, l'Association s'oblige à ce que le Conseil d'administration compte au moins 30% de membres présentés par le réseau après les Assemblées régionales, et au moins 30% de membres présentés par les organisations adhérentes. »
(Extrait de l'article 4-1 du Règlement Intérieur)
- *Dans les commissions :*
« Les commissions sont constituées de membres désignés par les organisations adhérentes et par les assemblées régionales. Et de membres désignés par le Conseil d'administration. »
(Extrait de l'article 6-2 du Règlement Intérieur)
- *Dans les Assemblées régionales :*
« L'Assemblée régionale réunit au moins une fois par an l'ensemble des membres adhérents (y compris ceux des organisations adhérentes) du CCFD-Terre Solidaire résidant dans son périmètre géographique afin de préparer l'Assemblée générale, de désigner ses 3 représentants et les éventuels candidats au Conseil d'administration, d'élire ses délégués aux commissions et son équipe d'animation. L'Assemblée régionale est aussi le lieu de décisions des projets régionaux. »
(Extrait de l'article 10-1 du Règlement Intérieur)



Annexes - Quatre exemples récents de projets co-portés

Des « COUSINADES » pour faire connaissance :

Les mouvements d'action catholique du Diocèse d'Albi (Tarn) et le CCFD-Terre Solidaire

Une initiative diocésaine :

« Cette idée a pour origine essentielle le vicaire général de notre diocèse qui fut notre aumônier diocésain d'Action Catholique des Milieux Indépendants. Certains mouvements étant un peu à la « peine », l'idée fut de créer chaque année un rassemblement de tous ces mouvements proches, d'Action Catholique. Le nom de « Cousinades » fut donné en raison de la proximité des démarches profondes de ces mouvements. Ce « faire ensemble » du diocèse, indiscutablement donne une image d'importance de ce peuple de laïcs engagés apostoliquement avec la contribution dynamisante de jeunes adultes. Ainsi se réalise une fois par an ce rassemblement autour d'un thème se devant être commun à tous ces mouvements. »

André HERAUDEAU, Délégué National ACI au CCFD-Terre Solidaire

Cousinades 2016 : « Coloca-Terre / Habiter la Création » avec le CCFD-Terre Solidaire :

Le 13 février 2016, le CCFD-Terre Solidaire, commun à tous était le thème choisi. « Coloca-Terre / Habiter la Création » était l'intitulé de l'invitation, la brochure bien connue du CCFD-Terre Solidaire ayant servi de support de préparation. Après un travail en petits groupes, une troupe théâtrale Toulousaine faite d'acteurs membres du CCFD-Terre Solidaire est venue présenter un spectacle inter actif intitulé « Touche pas à ma terre ». Soixante-dix participants actifs, ont partagé, avec en particulier la production d'une quinzaine de tweets. Ces derniers, projetés en fin de journée, en alternance avec des photos des merveilles de la Terre furent les « échos » des partages et des scènes théâtrales.

Élections 2017 : lorsque l'actualité provoque une parole commune

Déclaration commune de mouvements et services d'Église pour les élections présidentielles 2017

Lors de la rencontre annuelle des présidents des MSE de la collégialité avec le Bureau national du CCFD-Terre Solidaire le 06/02/2017, le président du MCC pose la question d'une prise de parole commune dans l'éventualité de la présence de Marine Le Pen au 2^e tour de l'élection présidentielle. Très vite il y a convergence des présents sur l'importance d'une telle prise de parole commune, et demande est faite au Bureau du CCFD Terre Solidaire de susciter et coordonner l'élaboration d'une telle parole commune. Après avis du CA du CCFD Terre Solidaire, la tâche est confiée au Délégué général et à la Présidente. Le CCFD Terre Solidaire propose un texte aux MSE de sa Collégialité avec l'objectif de rassembler le plus grand nombre possible de signataires. Il s'agit de prendre la parole, en référence à nos valeurs communes. Après de nombreuses discussions et aller et retours pour prendre en compte réactions et remarques des MSE et d'autres alliés

(Secours catholique, Mission de France...), deux déclarations sont élaborées (avant le 1^{er} tour et entre les deux tours) pour une parole qui n'exclue ni ne condamne et qui s'appuie sur des valeurs communes.

Au final, la dynamique aboutit à 39 signataires pour la prise de parole d'entre les deux tours (2/3 des MSE de la collégialité), avec un large retentissement dans les médias.

Question : au-delà des élections, qu'est-il possible de faire ensemble pour continuer de faire entendre cette voix d'Église rappelant les exigences de justice inhérentes à nos valeurs chrétiennes et pour que ces paroles soient diffusées et utilisées largement par les militants et bénévoles des MSE et du CCFD-Terre Solidaire et pas seulement portée par les instances nationales ?

Profiter de la médiatisation d'un grand événement pour sensibiliser à la solidarité internationale : Création de l'association MERAVENIR pour sensibiliser sur « La mer, notre bien commun »

La délégation CCFD-Terre Solidaire de Vendée et la Mission de la Mer, avec la Pastorale du Tourisme et des loisirs du diocèse de Luçon, ont créé une association loi 1901 afin de sensibiliser aux questions liées à la mer en s'appuyant sur la médiatisation de grands événements comme le Vendée Globe.

En 2013 l'équipe diocésaine CCFD-Terre Solidaire de Vendée réfléchit avec son ancien président, habitant Les Sables d'Olonne, sur les opportunités fournies par la médiatisation du Vendée Globe (célèbre course à la voile autour du monde) pour porter l'attention sur les enjeux maritimes mondiaux. Contact est pris avec la déléguée de la Mission de la Mer au CA du CCFD-Terre Solidaire. Pendant deux ans un groupe travaille le projet en associant d'autres partenaires chrétiens (service communication du diocèse, paroisse des sables d'Olonne...) ou non (Conseil général, directeur du Vendée Globe, anciens skippers). Ce travail aboutit à la création de l'association MERAVENIR (association loi 1901) et à la recherche de financements.

Depuis, l'association organise diverses activités, conférences, animations tous publics, liées aux enjeux et défis de la mer. Elle crée des outils à destination du grand public et des jeunes. Elle reçoit le soutien de la région CCFD-Terre Solidaire Bretagne-Pays de Loire qui travaille pour une éducation sur la mer.

Le CCFD-Terre Solidaire s'en est trouvé renforcé, de même que la Mission de la Mer. L'association MERAVENIR est reconnue localement, par les pêcheurs, les mairies, les associations... pour son savoir-faire et sa connaissance du milieu des océans. Et l'association loi 1901 permet d'élargir à d'autres publics que ceux habituels du CCFD-Terre Solidaire et de la Mission de la Mer.

Quand l'ACO engage ses membres à réfléchir au « salaire vital » y entraîne la JOC et s'allie avec le collectif « Éthique sur l'étiquette »

A la suite de l'émotion provoquée par l'effondrement du Rana Plaza, l'Action Catholique Ouvrière (ACO) au plan national, réfléchit sur le fait de se mettre en projet sur le « salaire vital » : il s'agit d'inviter ses membres à travailler cette question, à partir de leur réalité et en prenant en compte ses aspects internationaux. Une telle dynamique est favorisée par la montée en charge de la thématique « Responsabilité Sociétale des Entreprises » au sein du CCFD-Terre Solidaire, avec la mise en place du Réseau thématique national sur le sujet, dans lequel des membres de l'ACO sont fortement impliqués. Les contacts personnels noués dans ce Réseau Thématique vont catalyser l'émergence du projet.

En travaillant en synergie sur cette question, le CCFD-Terre Solidaire et l'ACO, comme membre de la collégialité, mettent dans le coup le Mouvement Mondial des Travailleurs Chrétiens, travaillent avec le collectif « Éthique sur l'Étiquette » pour faire prendre conscience, ici et en France, des réalités des travailleuses et travailleurs du textile.

En conseil national, l'ACO décide de proposer aux 500 équipes de base de faire révision de vie sur le salaire vital pour soi, pour celles et ceux qui nous entourent et avec le regard sur les travailleuses et travailleurs de par le monde. En Juin 2014, lors de la Rencontre Nationale d'Angers (850 responsables du mouvement), le temps d'échange avec un représentant du Forum Tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), partenaire du CCFD Terre solidaire, le CCFD Terre Solidaire, le MMTC et ESE a été un temps fort. Un film support a été produit à cette occasion. Un dossier « spécial salaire vital » dans le journal « Témoignage » de l'ACO et le « Parlons-en » en direction d'un public plus large, sont des outils qui sans nul doute ont favorisé le soutien et voir la relance (comme sur Rennes) de collectifs locaux Éthique sur l'Étiquette.

Maintenant, il apparaît important de relire cette action et de se redire « Pourquoi et comment continuer à agir ensemble » !

